

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 56 (1959)
Heft: 9

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tour des ruchers, en poussant de petits cris isolés et étranges, en suivant généralement l'un d'eux, qui projette de petits nuages de fumée, ce qui paraît les intéresser au plus haut point. Ils finissent presque toujours par se grouper dans une vaste salle, s'alignent d'une façon admirable autour de longues tables chargées de mets et de flacons. Ils mangent alors beaucoup, boivent encore davantage, font entendre tous ensemble un bourdonnement confus, entrecoupé d'éclats de voix formidables, puis finissent par se séparer après s'être frotté les pattes les unes contre les autres...

L'apiculteur peut être classé parmi les espèces utiles. Il contribue à faire vivre les caisses d'assurance, les marchands de bois, les verriers et les quincailliers.

Sans lui les confitures seraient trop chères et les abeilles feraient beaucoup moins parler d'elles.

Il mérite d'être protégé.

Yverdon, le 28 avril 1928.

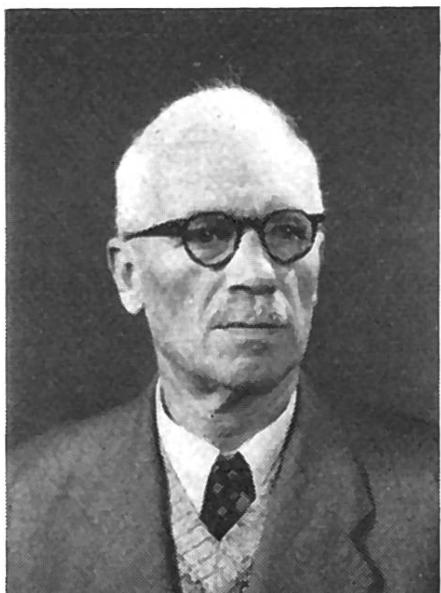
Pour copie conforme : N. Clément.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† AMI PORCHET



Le lundi 6 juillet, vers 22 heures, après une bonne journée de travail et de soins à la façade de son chalet, notre ami s'assit à sa table et déploya devant lui son journal quotidien. Quelques minutes plus tard, ayant fait un bout de conduite à une voisine venue en visite, son épouse le trouva gisant sans vie sur le plancher, une jambe passée sur la chaise renversée. Son cœur venait brusquement de cesser de battre. Un grand apiculteur, un maître scrupuleux, un « vrai de vrai » venait de fermer les yeux pour toujours, un de ceux dont l'apiculture tout entière peut justement porter le deuil. Apiculteur de la plante des pieds à la racine des cheveux, Ami Porchet l'était indéniablement. Dès le premier abord, dès les premiers mots échangés, chacun en prenait plus ou moins nettement conscience.

On éprouve une peine infinie à accepter la réalité de ce subit effacement. Pour la Section des « Alpes » dont, de 1934 à 1957, il fut le consciencieux et dévoué secrétaire, un conseiller vigilant et toujours écouté ainsi qu'un des plus fermes piliers, c'est une grande perte. On ne conçoit guère les assemblées sans lui. Le soussigné éprouve un étrange sentiment de solitude, presque d'abandon, comme si un gouffre profond s'était soudain creusé à ses côtés. Jugez : Durant plus d'un quart de siècle, ce fut entre nous deux une collaboration intime, incessante, dans le plein sentiment d'une commune responsabilité. Problèmes apicoles généraux ou particuliers, ceux de l'heure et ceux de toujours, technique ou méthodes ; affaires de la Section, ses intérêts essentiels, immédiats ou lointains ; etc.,

formaient le menu de fréquents entretiens, étaient l'objet de confidences continues, alimentaient une abondante correspondance (heureusement intégralement conservée). Il convient d'ajouter au dit menu les affaires de notre S.A.R. dont toute l'évolution lui était plus que familière et dont le destin lui tenait infiniment à cœur, à l'égard de laquelle il marquait une vigilance tout empreinte de sollicitude.

Il était de ceux qui se donnent tout entiers à la tâche choisie ou acceptée, la seule attitude véritablement digne à adopter. Il connaissait à fond l'histoire et le développement de l'apiculture, avait tout lu et possédait une riche bibliothèque d'ouvrages apicoles. La collection de la « Revue internationale » et celle du « Bulletin » constituaient comme ses livres de chevet. Il en reprenait sans relâche les volumes, les scrutant et rescrutant inlassablement, s'y complaisant, semblant n'avoir que ce but et ne faire que cela toute sa vie. Sous ce rapport, nul ne peut lui être comparé. A l'annonce d'une de ces époustouflantes « nouveautés » ? ! (abeilles sans aiguillon, par exemple) qui mettent périodiquement le monde apicole en émoi, « font causer » les apiculteurs, il souriait finement et, d'un air entendu mais assuré, se contentait de dire : « Une vieillerie déjà ! et qui revient. Voir telle année, page tant du Bulletin. » Et chaque fois, une telle précision, une telle sûreté dans le savoir, disons franchement le mot : une telle maîtrise laissait confondu.

De ses ancêtres artisans ruraux, rompus au métier, Ami Porchet avait hérité de dons précieux pour le travail manuel, et ce qui « sortait » de ses expertes mains devait et ne pouvait être qu'impeccable. En vérité, il faisait partie de cette famille d'hommes, tels J. Mehring, P. de Siebenthal, etc., qui savent réaliser de leurs mains les conceptions de leur esprit, qui les « voient » en matière concrète. C'est ainsi qu'il a imaginé plusieurs « accessoires apicoles » visant à simplifier ou faciliter certaines opérations. Il a créé, notamment, une cage d'introduction des reines, insérée dans une planchette de couverture des rayons, ingénieusement agencée, munie en dessus d'un regard permettant un contrôle aisément de cette opération réputée délicate. D'autres ustensiles encore qui en disent long sur ses ruminations et sur la pénétration de son esprit.

Que de choses à citer encore et qui mériteraient hautement d'être remises en mémoire et à l'honneur ! Rappelons ses jolis dessins qui ornaient le premier numéro de l'an des Bulletins d'autrefois. Mais il faut s'arrêter là. Que l'on veuille, tout au moins, être bien persuadé qu'en Ami Porchet l'apiculture vaudoise fait une perte sensible et la Section des « Alpes », une irréparable. Ses procès-verbaux, des modèles du genre, marqueront son souvenir de façon impérissable. Toute la vie de la Section, durant un quart de siècle, s'y trouve fidèlement et objectivement consignée. A eux seuls, ils constituent un véritable monument. Notre ami Ami savait bien que la mort détruit tout, réduit tout en anonyme poussière ; que l'oubli engloutit toutes les mémoires, même des plus illustres humains. Pourtant, cette philosophie, si réaliste et désenchantée, ne l'a pas empêché d'accomplir une tâche grande et belle. Parce que la vie sait imposer ses exigences et sa loi ; qu'étant la plus forte elle vous tient ferme par la gorge. Car tout recommence sans fin ; sans cesse, « tout est à repenser et à reprendre ».

Ed. Fankhauser.

Communiqués

Société d'Apiculture Erguel-Prévôté

Les membres de la section qui désirent faire contrôler leur miel doivent s'annoncer auprès des contrôleurs désignés par le comité de section, soit :

Pour le district de Moutier : MM. Marcel Ankli à Créminal ; Otto Liechti à Reconvilier.

Pour le district de Courtelary : MM. Fritz Hostettler à Pery ; Albert Amacher à Sonceboz ; André Eicher à Saint-Imier.

Le caissier mettra à la disposition des contrôleurs les bocaux échantillons. Prix du contrôle fr. 2.— y compris le matériel. Il ne sera plus fait de contrôle après le 8 septembre.

Le Comité

Caisse d'assurance mutuelle obligatoire contre les maladies des abeilles du canton de Neuchâtel

Messieurs les inspecteurs,

Par circulaire du mois d'avril 1959, la date pour l'envoi de votre décompte concernant les primes d'assurance 1959 a été fixée au 30 juin 1959. Cette date étant largement dépassée, je prie ceux qui ne m'ont pas encore fait parvenir l'original du bordereau d'encaissement et le montant des primes sous déduction de la commission d'encaissement, de régler l'affaire d'ici au **10 septembre 1959 au plus tard**. Merci d'avance.

Avec mes meilleures salutations.

*Le caissier :
Willy Keiser, Carrels 19, Peseux*

Comptes rendus

La Broyarde

Par une belle journée, le 11 juillet dernier, des cars conduisaient une partie des membres de notre section La Broyarde, ainsi que plusieurs épouses, dans les établissements apicoles de R. Meier et fils à Künten, Argovie, où longuement nous avons visité les nombreux ateliers de fabrication de cire gaufrée, ruches, pavillons et matériel apicoles. Le beau pavillon attira aussi notre attention. Par les multiples questions posées par les membres, nous sommes convaincus que cette visite fut très instructive. Une généreuse collation nous fut offerte, ainsi qu'un cadeau pour l'apiculteur (produit de la maison et une spécialité pour les dames, qui aiment les fleurs et les cultivent).

Vers midi, nous arrivions à l'exposition horticole sur les rives du lac de Zurich, où chacun fit la connaissance de nombreuses collections de plantes et fleurs dont les unes mellifères.

La rentrée fut un peu entravée par un orage de grêle très violent dans la région de Bremgarten-Wohlen.

Tous se sont déclarés satisfaits de cette sortie et les absents ont eu tort.

Le Comité

Société d'apiculture Erguel et Prévôté

Dimanche 12 juillet a eu lieu notre visite de ruchers chez nos amis Dr A. Klopfenstein. Une vingtaine de personnes ont pris le chemin pour la montagne de Saules. Un orage nous surprend à notre arrivée, mais l'aimable réception de nos amis nous fait vite oublier la pluie.

Nous avons visité deux ruchers en parfait état qu'une main propre et soigneuse entretient, et peut nous servir d'exemple. Nous avons eu la surprise d'avoir M. Molleyres, apiculteur-éleveur, de St-Imier, pour la pratique. Avec beaucoup d'habileté il nous fait voir le secret de son élevage de reines. Nous le remercions vivement pour toutes les instructions qu'il a bien voulu nous donner.

Pour agrémenter cette visite, Mme et Dr A. Klopfenstein poussèrent leur

générosité en nous offrant de bonnes « quatre heures » qui, espérons-le, n'ont pas vidé leur cave.

Encore un merci sincère pour leur dévouement qui a contribué à la réussite de cette journée.

Au nom des participants :

La Société d'apiculture de Lausanne en balade

Elle avait choisi le 28 juin pour sa course annuelle. Date impatiemment attendue par beaucoup d'abeilles et de bourdons. Le programme était de choix (préparé avec beaucoup de soin et de peine par notre vénéré président, M. Chabanel, et notre dévoué caissier, M. Grenier).

Rendez-vous à Ouchy, 7 h. 35, un essaim d'une centaine d'abeilles prend place sur le bateau. Des groupes se forment et bientôt l'on peut entendre le doux bourdonnement de ce bel essaim. On ne se pique pas entre gens de la même espèce.

EVIAN : Deux beaux cars prennent possession de tout ce monde, puis départ pour Thonon où nous retrouvons Mme Suard et M. Burnod, président du département d'apiculture de la Haute-Savoie, qui nous avait si gentiment invités à passer une belle journée dans la splendide campagne savoyarde. Le but de la promenade était le rucher de Mme Suard sur Morzine. Pour y arriver, nous prenons la pittoresque vallée de la Dranse ; vallée sauvage, pleine de petites merveilles pour qui sait voir. Au début, la petite rivière a un aspect de jeune fille belle et bien élevée, mais pas pour longtemps. Soudain, prise de coquetterie, de petits caprices, elle se met à danser entre les pierres parmi les herbes folles, se glisse sous d'immenses blocs de granit pour reparaître plus coquine que jamais. Elle ne manque pas de taquiner sur son passage les arbres qui tendrement se penchent vers elle pour lui offrir leurs caresses, et aussi, je suppose, pour écouter le doux chant des sirènes. J'aurais aimé, lorsque descend la nuit, la voir jouer avec les rayons de lune, de sa musique enchanteresse faire danser les elfes et peut-être les lutins, et que sais-je encore... mais chut, c'est son secret.

Continuons notre route : à mi-chemin, nous quittons la grande route pour nous rendre au joli village de La Baume où une surprise attendait nos apiculteurs : la visite de la station d'élevage et de fécondation du syndicat de la Haute-Savoie, tenue par M. et Mme Rémi Isnard, apiculteurs-éleveurs. Tous n'y sont pas allés, quelques-uns ont goûté aux crus du pays, d'autres se sont intéressés à la cérémonie religieuse du moment, enfin chacun put faire ses petites affaires. Le temps passait : à l'heure accordée s'ajoutaient les quarts d'heure, et cela n'était pas du goût de chacun. (On est Vaudois ou on ne l'est pas !) C'est le départ pour le rucher de Mme Suard, situé assez haut dans la montagne, près d'une belle forêt de sapins ; juste quelques minutes d'arrêt ; il faut rattraper le temps perdu, puis c'est la descente sur Morzine où nous attendait un succulent repas servi par Mme et M. Tarbelet, tenanciers de l'Hôtel des Alpes. La faim apaisée, une courte partie administrative, notre président put dire son petit mot. La Lausanne a eu le joli geste d'offrir un souvenir à nos deux amis savoyards : 6 verres à chacun, avec l'écusson de la ville de Lausanne. Une bouteille de vin vaudois, apportée par une de nos doyennes a permis de porter un toast à la santé de nos doyens et à celle de nos amis de Savoie.

Nous avons encore eu le plaisir de monter au lac de Montriond, coin ravissant, petit lac aux eaux sombres, où se reflètent les sapins et les rochers. L'heure passe, il faut reprendre la route du retour, à Thonon nous laissons nos amis et continuons notre voyage en car jusqu'à Evian, et de là en bateau jusqu'à Ouchy.

Je veux encore dire merci à Mme Suard, à M. Burnod, à MM. Chabanel et Grenier pour toute la peine qu'ils ont prise à nous préparer une si belle jour-

née. Comme toujours une grande joie pour la société, la présence de nos vétérans à qui nous souhaitons encore beaucoup d'années parmi nous.

Un merci aux chauffeurs des cars pour leur amabilité et leur politesse.

Bon retour à chacun dans son foyer, et à la prochaine course.

Lilou.

Lausanne, le 16 juillet 1959.

Convocation

SOCIETE GENEVOISE D'APICULTURE

Assemblée amicale mensuelle le lundi 14 septembre 1959, à 20 h. 30, au local, Café de la Grappe Genevoise, rue de Cornavin 4.

Reines de choix 1959, carnioliennes, fécondées. Abeilles sélectionnées sur les meilleures souches, garanties saines, rucher traité préventivement contre le noséma. Prix fr. 13.— la reine. Marquage sur demande. Nucléi fr. 15.— le cadre D.B., plus la reine. **Pierre Racine, Petit-Lancy, Genève.** Tél. (022) 25 49 21.

GANTS POUR L'APICULTURE

Cuir souple (nappa). Fabr. suisse garantie 1^{re} qualité. — Grande manchette toile et élastique.

Indiquer tour de main en cm. sans le pouce

La paire Fr. 16.50, contre remboursement.

Paul LEUBA, Billodes 61, Le Locle (Ntel).



Rucher ambulant

démontable en pin de montagne. Sans concurrence en qualité et prix.

R. Aeberhard

FABRIQUE DE RUCHERS

Tél. (031) 67 45 66

Riggisberg (BE)

A DISPOSITION DES SECTIONS ET DE LEURS MEMBRES

Insigne de la Romande

la pièce Fr. 1.70

Diplôme d'honneur

» » 1.50

Carte correspondance couleur

la douz. » 1.50

Cahier de comptabilité

la pièce » 2.50

Table des matières du Bulletin

» 1.—

Collection du Journal suisse d'apiculture

l'année » 5.—

Panonceau réclame

la pièce » 1.—

Brochures sur « LE MIEL »

la douz. » 1.50

le cent » 12.—

Pour éviter les frais d'un remboursement, passez vos commandes en versant le montant correspondant au compte de chèques postaux II 1480, Société romande d'apiculture, Lausanne, et en indiquant au verso du coupon le détail de la commande.

A vendre un rucher-pavillon B.J., toiture à deux pans, couverture tuiles, démontable, armoire à rayons. Rucher comprenant 16 ruches peuplées. S'adresser à **Gustave Duruz, Ependes**, Vaud. Tél. (024) 3 62 59.

Reines italiennes, pure race, sélectionnées, très bonnes butineuses, non essaimeuses. Marquage et déclaration de santé sur demande. Traitées préventivement contre le noséma et l'acariose. Livrables jusqu'à fin septembre. Depuis 4 pièces, port franc. Contre remboursement : 10 frs. la pièce. **A. Aliprandi, apiculteur. BALERNA (Tessin).**

REINES 1959, de race italienne pure, jaune or, sélectionnées et éprouvées ; forte production en miel et non essaimeuses. Livraison rapide, disponibles dès le 1er mai jusqu'à la fin septembre 1959. Abeilles traitées contre l'acariose et le noséma. Prix : Fr. 10.—, cage et port compris. S'adresser à **Apicoltura, Mirko Zariatti, Capolago, Tessin**, Tél. (091) 4 52 45.

CAFÉ-RESTAURANT VAUDOIS, Hottinger, Kæser & Cie

Tél. (021) 23 63 63 Riponne-Valentin Lausanne

Son nouveau restaurant

Reines 1959, sélectionnées sur 80 ruches. Aux apiculteurs qui désirent obtenir de fortes colonies, abeilles douces et très actives, je livre caucasiennes-carnioliques de ma station de fécondation, au prix de fr. 15.— pièce avec cage et reine marquée. Obtenu plusieurs médailles d'or. S'adr. à **Marcel Molleyres, apiculteur, St-Imier, J.b.** Tél. (039) 4 16 07.

Reines 1959 sélectionnées, marquées, race noire et jaune, acclimatées. Prix officiels. Rucher n'ayant jamais eu l'acariose et traité préventivement. Nucléi sur 3 et 4 cadres. Expédition rapide. **Eugène Rithner, éleveur, Chili-Monthey VS.** Tél. (025) 4 27 13.

A vendre pour cause surcroît de travail, 20 ruches D.B., en bon état, avec environ 100 à 150 kg de miel à extraire. Prix avantageux à discuter. S'adr. à **M. André Martin, syndic, Fontenay 3, Yverdon.** Tél. (024) 2 42 31.

LA RUCHE RAYONNANTE. Brochure No 4 du centre d'études apicoles de Tunis, par Robert LUTZ et L. H. Traitement des maladies apicoles. En vente : Prix 1 fr. 50, chez Paul Leuba, Billodes 61, Le Locle. CCP IVb 1899. Tél. 5 44 91.